



Charte d'adhésion - Indianoceania

ÊTRE ADHÉRENT CHEZ INDIANOCEANIA,

c'est être un ambassadeur de l'Association !

Cette Charte énonce les missions, les valeurs, les engagements, les objectifs de l'Association. Elle définit les relations entre l'Association et les personnes qui adhèrent et souhaitent aider l'Association.

Créé le 16 mai 2023 par un groupement d'étudiants-chercheurs en sciences humaines et sociales, Indianoceania est une Association de valorisation et de vulgarisation des études et des connaissances qui tournent autour de l'Indianocéanie dans les domaines des sciences humaines et sociales.

Notre mission

Valoriser et vulgariser de manière ludique et raisonnée les recherches en sciences humaines et sociales pour le plus grand nombre.

Nos valeurs

Passion débordante pour les sciences humaines et sociales de l'Indianocéanie, alimentant un engagement vibrant et incessant envers la découverte, la compréhension et la diffusion de ces connaissances riches et captivantes

Vulgarisation accessible et ludique, privilégiant une communication claire et engageante pour rendre les connaissances attrayantes

Inclusivité, diversité, collaboration, engagement communautaire, intégrité scientifique, assurant la fiabilité, l'honnêteté, le respect et la responsabilité dans toutes les activités de recherche



Nos axes

1. Valorisation et vulgarisation scientifique : rédiger et partager des articles scientifiques sur différents canaux de communication (notamment Facebook, Instagram, Tiktok, Youtube et son site web <https://indianoecania.fr/>, ainsi que TV et Radio), afin d'atteindre le plus large public possible, expert ou populaire. Le tout en jonglant entre jargon scientifique et vocabulaire simplifié pour rendre le savoir accessible à tous.
2. Renforcement de capacités : partager ses participations à des ateliers, conférences ou autres programmes bénéfiques pour la communauté scientifique des sciences humaines et sociales ; ainsi que l'annonce des ateliers et des conférences qu'elle organise, suivie des résumés et des rapports en fin d'évènements.
3. Soutien à la recherche et à la valorisation des sciences humaines et sociales : cibler les étudiants du domaine, tout porteur de projet en lien avec les thématiques de l'Association ou tout autre personnes intéressées par une formation en sciences humaines et sociales, en les accompagnant dans leurs parcours.

Nos publics cibles

- Jeunes francophones de l'océan Indien : 15-35 ans résidant à La Réunion, Madagascar, Comores, Mayotte, Rodrigues et Maurice, et diaspora des îles
- Etudiant.e.e, chercheur.e.s, curieux.ses et passionné.e.s de Sciences Humaines et Sociales
- Institutions et organismes publics et privés de l'océan Indien

Votre engagement

Le versement d'une cotisation symbolique de 10 € (France) et 2 € (Madagascar) par an est un acte fort d'appartenance et de soutien à l'Association. Elle marque votre adhésion aux valeurs de recherche, de partage et de solidarité qui nous animent et aux actions que l'Association mène.



Toutes les personnes souhaitant s'investir dans une Association engagée, sociale et solidaire ont vocation naturelle à devenir adhérent :

- vous les bénéficiaires, les formateur·rices et éducateur·rices, les chercheurs·e·s, les curieux·ses et les passionné·e·s de Sciences Humaines et Sociales, c'est pour vous que l'Association existe et travaille et c'est vous qui pouvez le mieux nous faire part des besoins et des attentes du terrain ;
- vous partenaires, professionnels en sciences humaines et sociales, élu.e.s locaux.ales êtes nos relais sur le terrain ;
- vous qui ressentez le besoin d'aider et de partager.

Sont adhérentes à l'Association Indianoceanica toutes les personnes à jour de leur cotisation annuelle. Cette cotisation est de 10 € ou 50000ar (France) et 2 € ou 10000ar (Madagascar) par an.



L'ASSOCIATION S'ENGAGE ENVERS SES ADHERENTS

Vous recevrez régulièrement des informations sur le fonctionnement de l'Association et sur le monde de la recherche en sciences humaines et sociales dans l'océan Indien.

Vous serez invités aux événements organisés par l'Association : conférences, rencontres, colloques, etc...

Vous serez convoqués à l'Assemblée Générale où il vous sera demandé de voter sur l'adoption du rapport moral du Président et du rapport financier du Trésorier.

L'ADHÉRENT S'ENGAGE ENVERS L'ASSOCIATION

Ainsi, l'adhérent s'engage à :

- accepter les principes de l'Association et ses valeurs,
- se sentir responsable et solidaire de la promotion et du développement de l'Association en accord avec la stratégie définie par les membres du bureau,
- respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur,
- respecter la confidentialité des informations personnelles échangées lors des rencontres organisées par l'Association et observer une réserve envers les personnes extérieures à l'Association, afin que sa réputation ou elle de l'un de ses membres ne soit pas atteinte,
- ne pas utiliser le fichier des adhérents ou la liste de diffusion à des fins commerciales.

Date et signature (suivies de la mention " Lu et approuvé ")